



Enrobé existant refait (circulés)

Béton désactivé (plateformes)

Béton balayé (chénements)

Pavés à joints engazonnés (circulés)

Graviers au droit des places

Gazon

Pelouse laissé en l'état

Massif d'orchidées sauvages transplantées

Couvre-sol et bulbe

Arbustes ponctuels, graminées et vivaces

Arbres existants maintenus

Arbres existants en pot transplantés

Arbres figes plantés
AC CA : Acer campestre
CA BE : Carpinus betulus
SO AR : Sorbus aria
PA FO : Paulownia fortunei 'Stilgensis'
TI TO : Tilia tomentosa
QU PU : Quercus Pubescens
ZE SE : Zelkova serrata

Arbres fruitiers plantés
MA SY : Malus sylvestris
PR AV : Prunus avium 'Bigarreau Burlat'
PY CO : Pyrus communis
PR PE : Prunus persica

Arbres en cèpée plantés
AC GI : Acer ginnala
AC GR : Acer griseum
AC OP : Acer opalus
LA IN : Lagerstroemia indica
SO JA : Sophora japonica

Arbuste ponctuel

Arbuste ponctuel fruitier

Eclairage existant maintenu en place

Eclairage existant dépose

Eclairage existant repose

Eclairage neuf

Potelet badge barrière levante

Borne IRVE existante

Bancs existants déposés/reposés

Table de pique-nique

A. Grand banc simple B. Gran divan
C. Grande chaise longue

Panneau ENSSIB à déposer

Arceau vélos

Corbeilles

Panneau stationnement PMR

Pas d'âne : dalle 25*50cm

Nichoir ou refuge à oiseaux/insectes

Gîte à abeilles solitaires

Bordure voilage en bois

Bordure voilage métallique

Bordure type T2

Bordure type CR1

Bordure existante

NOTA : Se conformer au nivellement
indiqué sur le plan de nivellement

N

0 2.5 5 10m

DCE Réaménagement des espaces extérieurs de l'ENSSIB 17 Boulevard du 11 novembre 1918		
Maitre d'ouvrage	ENSSIB 17 Boulevard du 11 novembre 1918	Tel 04 72 44 43 23 fabien.bouchaud@enssib.fr
Paysagiste	Le ciel par-dessus le toit 10 quai Rambaud 69002 Lyon	Tel 04 78 68 89 67 contact@lecielpardessusletoit.fr
BE VRD	Be.Ubran 57 rue Franklin 69002 Lyon	Tel 06 21 61 22 90 bourdy@be-urban.fr
Aménagements paysagers Plan de repérage topo - 1.200e		
Pièces graphiques		
INDICE DCE1	DATE 22/05/2026	MODIFICATIONS établissement du document

Ces plans ne sont pas des plans d'exécution et ne peuvent être utilisés directement sur le chantier. Les entreprises doivent impérativement prendre les cotes sur le chantier et réaliser leurs plans d'exécution à faire valider par la maîtrise d'oeuvre.